

DIRECTIVE RELATIVE AU VITRAGE

Les directives SILATEC relatives au vitrage sont volontairement concises et se limitent à l'essentiel.

En outre, le respect des critères techniques et des professionnels du vitrage généralement admis ainsi que les prescriptions et règles de sécurité est une exigence indissociable.

L'observation de nos directives relatives au vitrage ne libère en aucun cas l'utilisateur du respect des prescriptions administratives, lois ou directives ni de la sollicitation des permis et autorisations nécessaires.

Seul du personnel qualifié et formé est autorisé à exécuter le montage.

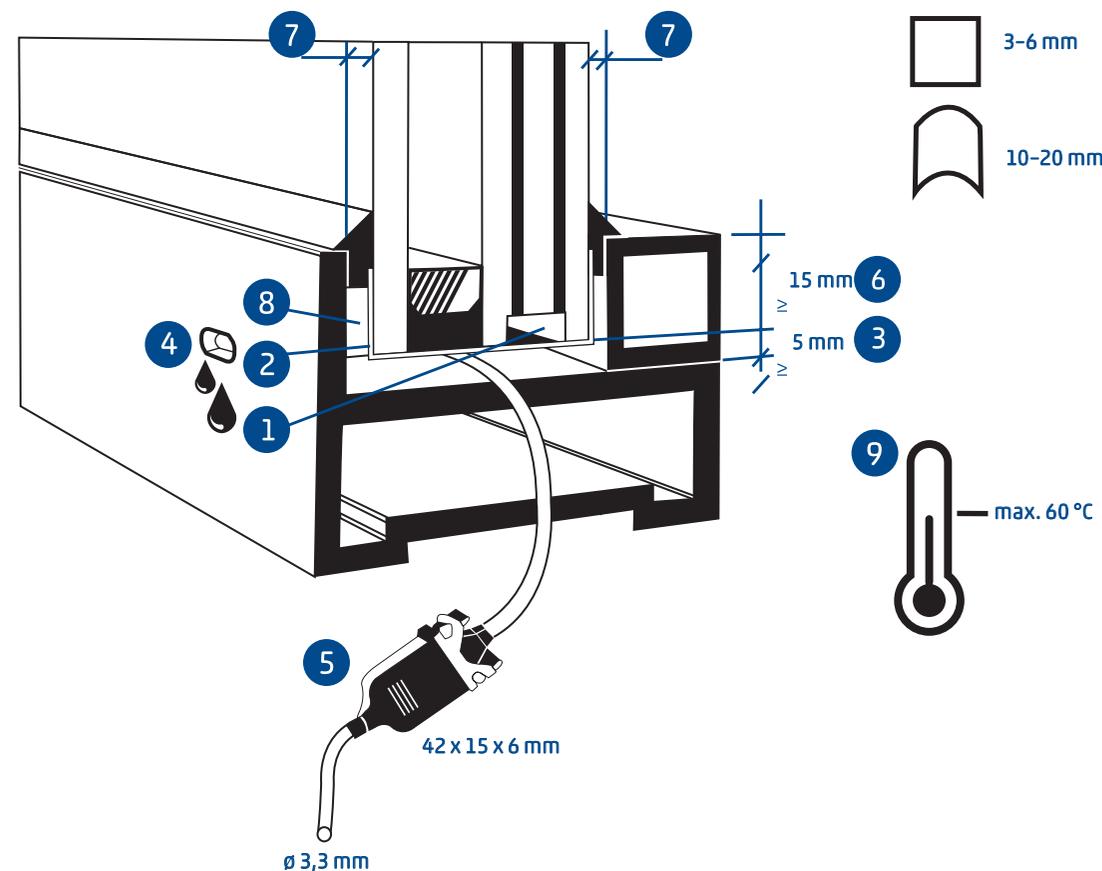
Notre garantie est subordonnée au respect impératif de nos directives relatives au vitrage ainsi que des réglementations techniques générales en vigueur, de même qu'à l'absence totale de manipulation, de modification et d'endommagement des vitres.

En cas de doutes, veuillez prendre contact avec nos services.

Le contenu de la présente directive relative au vitrage a été élaboré en toute âme et conscience. Le présent contenu ne peut être invoqué pour des réclamations en droit. La publication de la présente édition annule et remplace toute version antérieure.
Version 12.2018

Droits d'auteur :
SILATEC se réserve les droits de propriété et d'auteur sur l'ensemble de l'ouvrage, de même que sur toutes les parties intégrantes (dessins, images, etc.).

- 1 JOINT DE DILATATION :** Le verre de sécurité SILATEC est muni d'un « joint de dilatation » périphérique pour faciliter une dilatation sans entrave des différents matériaux en cas de réchauffement. Ne pas bloquer ce « joint de dilatation ».
- 2 GAINÉ PÉRIPHÉRIQUE :** Intégrer le recouvrement continu de la gaine périphérique (env. 8-12 mm) dans la construction.
- 3 ESPACE DE FEUILLURE :** Toujours maintenir l'espace de feuillure sec et propre, sans lubrifiant ni résidus de colle ou de matière de scellement. Sur toute sa périphérie, il doit être dégagé et mesurer au moins 5 mm.
- 4 ORIFICES DE COMPENSATION DE LA PRESSION DE VAPEUR :** Il est indispensable que le système de cadre puisse évacuer le condensat généré dans l'espace de feuillure. L'orifice de compensation de la pression de vapeur est orienté vers le côté aux conditions climatiques plus froides et plus sèches et ne laisse pénétrer aucune eau de pluie.
- 5 CIRCUIT DE CÂBLAGE DE L'ALARME :** Prévoir un espace suffisant pour la pose et la décharge de traction du circuit de câblage de l'alarme. Dégager au moins 7 mm d'espace de feuillure pour le connecteur d'alarme. Vérifier l'absence d'endommagement, de coincement ou de pliure du câble et du branchement.
- 6 ÉPAISSEUR DU VERRE :** L'épaisseur du verre doit être calculée de sorte à maintenir le vitrage en toute sécurité et à tout moment dans le cadre indépendamment des sollicitations auxquelles il est soumis (par ex. la poussée du vent). Nous recommandons un minimum de 15 mm. En cas d'exigences spécifiques en matière de sécurité, des épaisseurs de jusqu'à 30 mm ont fait leurs preuves. Loger la vitre de manière linéaire sur tous les côtés.
- 7 JOINT :** Dans le cas de vitres planes, env. de 3 à 6 mm de chaque côté. Dans le cas de vitres à bombage cylindrique, env. de 10 à 20 mm de chaque côté pour compenser des tolérances. S'assurer de la compatibilité des matériaux pour le vitrage et le cadre.
- 8 BANDE D'ÉCARTEMENT :** La bande d'écartement prévient tout contact entre le verre et le cadre.
- 9 TEMPÉRATURE MAXIMALE :**
 < 60 °C verre composite
 < 50 °C verre composite avec fonction coupe-feu



VITRES À BOMBAGE CYLINDRIQUE :

N'exercer aucune force sur des vitres à bombage cylindrique. Aucun côté ne doit être soumis à des contraintes, elles doivent être à l'abri de tout point de pression dans l'espace de feuillure. Pour cette raison, les vitrages secs ou à pression ne sont pas autorisés. Un scellement par voie humide (silicone) compense les tolérances et évite des points de pression.

VITRAGE À PRESSION :

Dans le cas de vitrages à pression, le long de l'arête du verre prévoir un scellement linéaire et élastique permettant une résistance aux sollicitations générées. La pression appliquée doit être régulière et se limiter à un maximum de 15 N/cm. Des charges ponctuelles ne sont pas autorisées.

LIMITE DE BOMBAGE :

La limite de bombage du profil de cadre doit être au maximum de $l/200$ et ne peut être supérieure à 15 mm.

1 CONTRÔLE VISUEL :

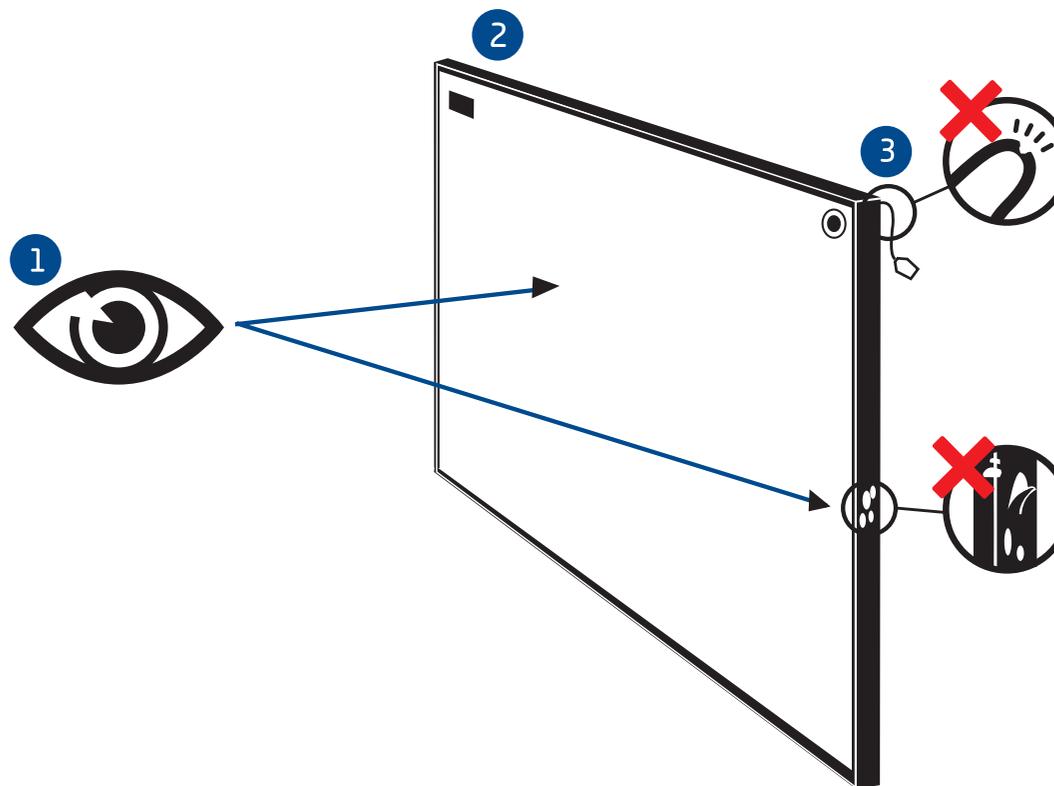
Inspecter la vitre à la recherche d'éventuelles zones endommagées ou de défauts. Les vitres SiLATEC sont enveloppées d'une bande périphérique qui doit rester intacte. Ne pas monter des vitres défectueuses.

2 SENS DE MONTAGE :

Toutes les vitres SiLATEC ont un sens de montage signalé par une étiquette autocollante. Respecter **IMPÉRATIVEMENT** le sens de montage. Des vitres mal montées peuvent entraîner la perte ou la diminution de leur fonctionnalité et de leur effet protecteur.

3 CONTRÔLE D'ALARME :

Avant et après le montage, par mesure électrique de la résistance, vérifier la fonctionnalité de chaque verre d'alarme et les inspecter à la recherche d'éventuelles zones endommagées. Ne pas monter des vitres d'alarme défectueuses.



1 CALE DE SUPPORT :

Elle dérive les forces générées dans le cadre et la ferrure.
Elle doit être résistante au vieillissement, à la pression sur le long terme et compatible avec les matériaux (par ex. en bois dur avec imprégnation ou en plastique adapté de 60° à 80° Shore A) sans endommager l'arête de verre. Elle doit reposer à plat dans la base de feuillure. La vitre doit reposer à plat dans toute son épaisseur. En cas de base de feuillure plane, assurer une compensation de pression de vapeur périphérique (pont de cale).

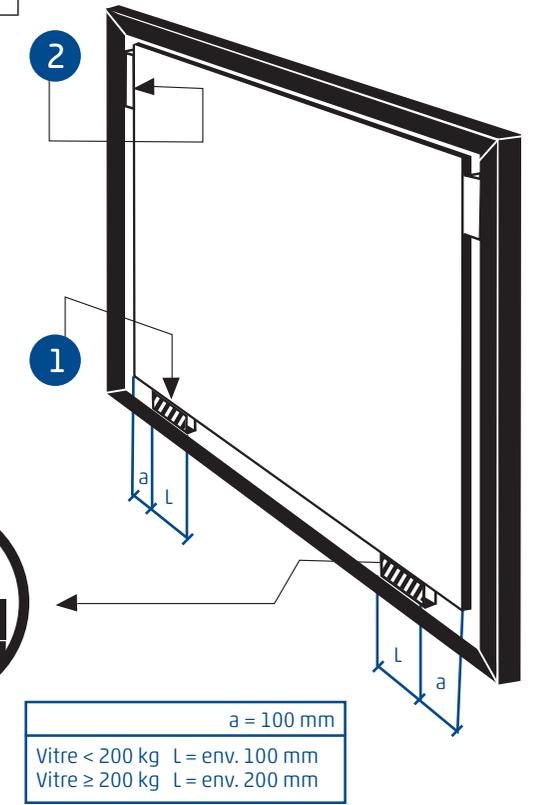
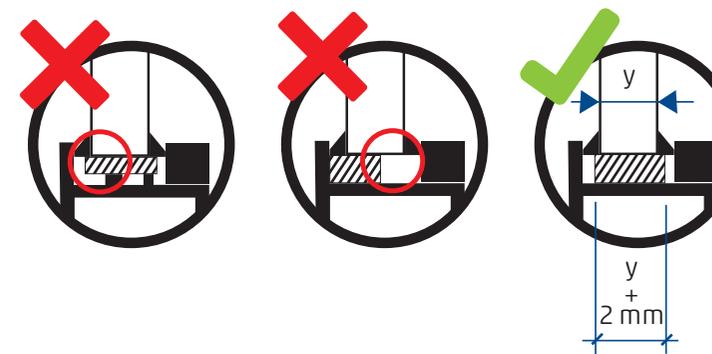
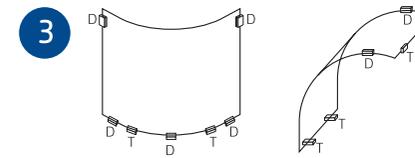
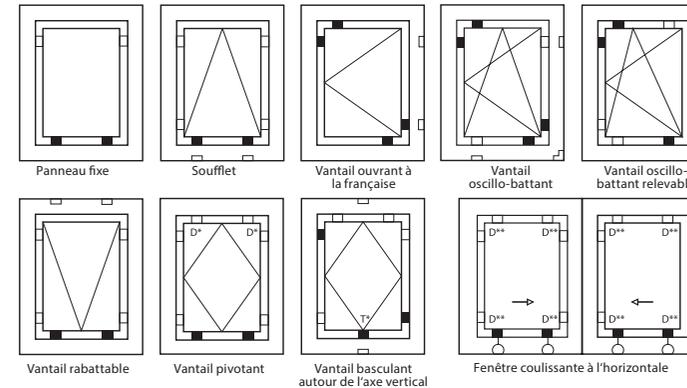
2 CALE D'ÉCARTEMENT :

Elle assure un écartement entre l'arête du verre et la base de feuillure ainsi qu'un montage sans contrainte. Elle possède les mêmes propriétés que la cale de support.

3 VITRES À BOMBAGE CYLINDRIQUE :

N'exercer aucune force sur des vitres à bombage cylindrique. Aucun côté ne doit être soumis à des contraintes, elles doivent être à l'abri de tout point de pression dans l'espace de feuillure. Pour tout ajustement pendant le montage, soulever toute la vitre

- T CALE DE SUPPORT
- T* pour des vitres de plus de 1 000 mm de large, poser deux cales de support d'au moins 60 mm de long au-dessus du palier de rotation.
- D CALE D'ÉCARTEMENT
- D* se transforme en cales de support dans le cas de vantail commuté
- D** cale d'écartement en plastique résistant aux chocs



Respecter l'ensemble des prescriptions et règles nationales pour les alarmes anti-effraction. Les directives relatives à l'installation de dispositifs électriques et les directives VDS pour alarmes anti-effraction sont d'application.

1 TEST DE FONCTIONNALITÉ :

Avant le montage, par mesure électrique de la résistance, vérifier la fonctionnalité de chaque verre d'alarme.

La **ligne de détection** a la résistance électrique la plus élevée.

La **ligne de sabotage** a la résistance électrique la plus faible.

Ne pas monter des vitres d'alarme défectueuses.

2 BRANCHEMENT :

Le système de connecteurs et la rallonge de câble sont partie intégrante de l'homologation.

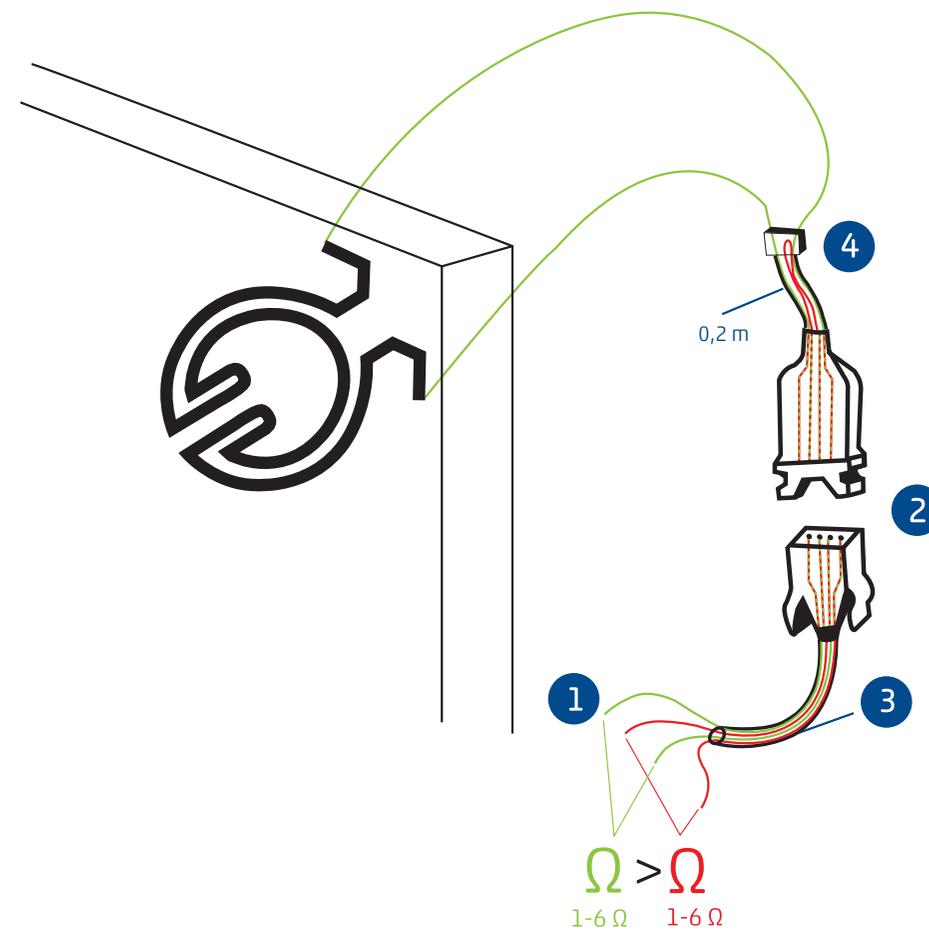
Toute autre connexion (par ex. par soudure) n'est pas autorisée. De préférence, réaliser le branchement dans l'espace de feuillure vertical le moins exposé à l'humidité, l'ouverture orientée vers le bas. Vérifier l'absence d'endommagement, de coincement ou de pliure du câble et du branchement, les poser sans contrainte de traction.

3 RALLONGE DE CÂBLE :

Longueurs disponibles : 3 m, 6 m 10 m

4 CHARGE ÉLECTRIQUE MAX. :

Intensité du courant de passage < 0,1 A



1 MOYENS DE TRANSPORT :

Sur des trajets de transport présentant de grandes différences de hauteur, une compensation de pression dans l'espace interstitiel du vitrage isolant est recommandée en raison des variations de pression atmosphérique existantes. En cas de hauteur supérieure à 700 m au-dessus du niveau de la mer, consulter SILATEC.

2 STOCKAGE :

En cas de stockage groupé de plusieurs vitres, prévenir tout contact entre les surfaces vitrées. Utiliser des entretoises appropriées. Ne pas stocker les vitres en plein air, les protéger de la pluie, des rayons du soleil et des salissures.

3 MESURES DE PROTECTION :

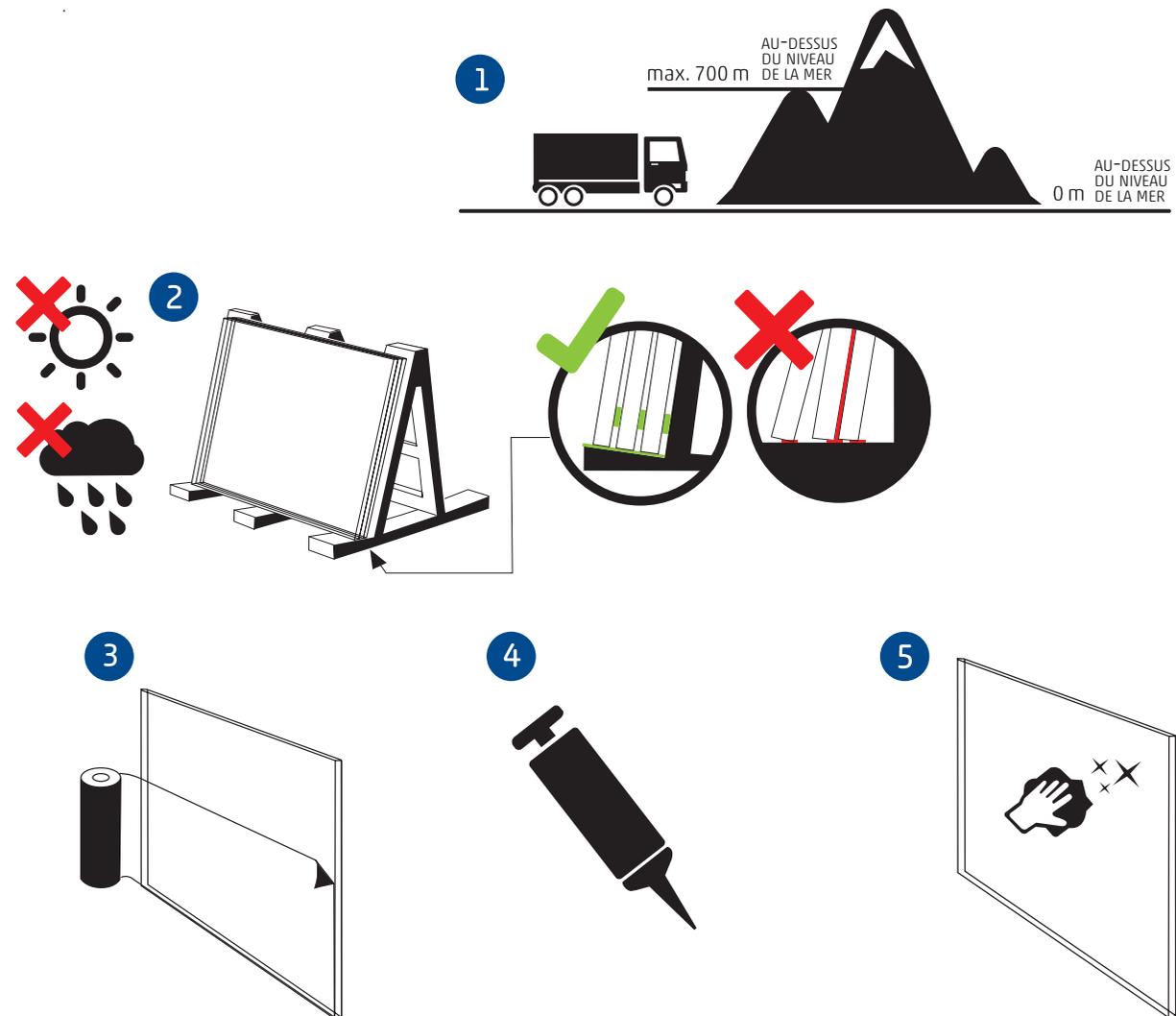
Nous recommandons de protéger les vitres après le montage. Veiller à ce que les moyens de protection n'aient pas de prise sur la surface du verre, ne favorisent pas un échauffement des vitres et ne laissent pas de résidus lors de leur retrait.

4 MATIÈRES DE SCELLEMENT :

Pour l'étanchement de la surface vitrée, nous recommandons de la silicone à réticulation neutre. S'assurer de la compatibilité des matériaux pour le vitrage et le cadre.

5 NETTOYAGE DU VERRE :

Utiliser de l'eau propre en abondance ou un nettoyant pour vitres ainsi qu'un chiffon propre. Des objets affilés et durs tels que des lames ou des nettoyeurs abrasifs sont inappropriés pour nettoyer du verre.



TAKE CARE (Tc)

La face de protection (en général face intérieure) est en plastique doté d'un revêtement de surface résistant aux rayures et doit faire l'objet du plus grand soin.

La face de contact est en verre.

En cas de transparence à incidence oblique, des distorsions peuvent survenir. De nuit, un éclairage artificiel peut faire apparaître des couleurs spectrales. Elles ne peuvent donner lieu à des réclamations.

Stockage : Pour le stockage, utiliser des locaux à l'abri de l'humidité et de salissures. Un stockage à l'air libre, autrement dit exposé à la pluie ou au soleil, n'est pas autorisé.

Montage : Ne pas aspirer la vitre au niveau de la feuille de protection, la force portante ne saurait être garantie.

Joint : Pour l'étanchement au niveau de la face plastique, utiliser exclusivement la matière de scellement suivante : Multisil de la société Momentive.

Du vitrage à sec à joint de caoutchouc ou autres matières de scellement n'est pas autorisé. (compatibilité des matériaux)

Nettoyage : Nous recommandons une solution tiède à base d'eau et de savon doux ainsi qu'un chiffon doux et propre en coton pour ôter la saleté grossière. Ne pas utiliser d'additifs nettoyants alcalins. Ensuite, rincer abondamment la vitre à l'eau propre et sécher avec un chiffon doux en coton. Ne pas utiliser d'objets à arêtes vives ou des nettoyants abrasifs sous peine d'endommager ou de rayer irréparablement la surface.

Protection : Nous recommandons de protéger la surface en polycarbonate pendant la phase de construction par un film spécial.

ANTI REFLECTIVE

SILATEC Anti Reflective est un verre antireflet dont il faut prendre le plus grand soin, car la surface est recouverte et, par conséquent, très sensible.

Planification : Étant donné que ces vitres sont « à peine visibles », prévoir des mesures constructives pour éviter que les personnes ne heurtent la vitre. N'apposer ni autocollant ni film décoratif sous peine d'endommager le revêtement lors d'un retrait ultérieur.

Stockage

Montage : Stocker SILATEC Anti Reflective dans des locaux à l'abri de l'humidité et de salissures. Un stockage à l'air libre, autrement dit exposé à la pluie ou au soleil, n'est pas autorisé. Éviter systématiquement tout endommagement ou encrassement des surfaces vitrées revêtues. Les rayures apparaissent nettement et ne peuvent être rectifiées. Éviter impérativement tout encrassement sur le chantier (notamment des éclaboussures de chaux, béton ou ciment) susceptible de provoquer des brûlures par acide et par conséquent des taches indélébiles. Si des éclaboussures sont toutefois projetées sur la surface vitrée, la rincer immédiatement et abondamment à l'eau propre. Porter des gants appropriés et propres, utiliser des ventouses propres pour ne pas endommager la surface.

Nettoyage : Pour nettoyer SILATEC Anti Reflective, utiliser à intervalles réguliers de l'eau propre en abondance ainsi qu'une éponge propre ou un chiffon doux en coton. Il est possible d'ajouter des agents mouillants non alcalins sans effet abrasif (par ex. Ajax, Sidolin, Pril).

N'utiliser en aucun cas :

- des chiffons en microfibras (au pouvoir nettoyant trop agressif)
- des lames, de la laine d'acier, des éponges abrasives, des chiffons en papier, des chiffons durs
- des lessives alcalines (par ex. savon de Marseille, nettoyant pour sanitaires)
- des acides (par ex. acide chlorhydrique, vinaigre, citron)
- des détartrants (par ex. acide citrique)
- dégraissants (par ex. acétone, essence)
- des produits à base d'ammoniaque ou de chlore (par ex. Domestos)
- des dissolvants (par ex. alcool, acétone)

TABLE DE CONVERSION					
Longueur					
... mm	x	0,03937	=	... pouces	
					... pouces x 25,4 = ... mm
... cm	x	0,3937	=	... pouces	
					... pieds x 30,48 = ... cm
... m	x	1,0936	=	... yards	
					... yards x 0,9144 = ... m
Surface					
... m ²	x	1,196	=	... yards ²	
					... yards ² x 0,8361 = ... m ²
... m ²	x	11,111	=	... pieds ²	
					... pieds ² x 0,09 = ... m ²
Poids					
... kg	x	2,2046	=	... livres	
					... livres x 0,4536 = ... kg
... kg/m ²	x	0,1984	=	... livres/pieds ²	
					... livres/pieds ² x 5,0403 = ... kg/m ²
... kg/m ²	x	1,8433	=	... livres/yards ²	
					... livres/yards ² x 0,5425 = ... kg/m ²
Température					
... °C	x	1,8 + 32	=	... °Fahrenheit	
					... (°Fahrenheit - 32) x 0,5555 = ... °C

